

Rapport d'activité

2022

La Caf au du territoire de l'action des solidarités

Au cœur des solidarités

Avec 730, 9 millions de prestations versés aux 138 674 allocataires, notre organisme est au cœur des solidarités.

Parmi les faits marquants de 2022, nous souhaitons plus particulièrement mettre en lumière :

- le rôle assumé par la Caf du Puy-de-Dôme dans le déploiement de l'intermédiation financière : déjà Caf Pivot dans le cadre de la gestion du recouvrement des Impayés de Pension alimentaire, nous sommes désormais une des 4 Cafs choisies pour la mutualisation du Compte Bancaire Unique par lequel transiteront les pensions alimentaires avant d'être reversées aux ayants droit. Il s'agit d'une évolution remarquable de simplification et d'accès aux droits, qui conforte la Sécurité Sociale dans son rôle protecteur.*
- l'activité assumée par la branche Famille dans le versement des aides exceptionnelles de solidarité déployées pour répondre à une situation d'instabilité économique et politique internationale, impactant plus fortement nos concitoyens les plus fragiles.*

Nous n'oublions pas qu'au-delà de ces faits marquants, les équipes ont porté au quotidien ce qui fait la force de notre institution : le paiement du juste droit et l'accompagnement des allocataires, dans le respect de la qualité de service attendue.

Au cœur de notre territoire

La Caf du Puy-de-Dôme est implantée au cœur des territoires pour porter sa relation de service, en proximité physique et dématérialisée, accessible le plus largement possible. Nous sommes un partenaire essentiel du réseau France Service, le Puy-de-Dôme étant le département de la région AURA qui en compte le plus.

Les relations partenariales ont été particulièrement riches en 2022, concrétisées par la signature de nombreux accords permettant de projeter sur plusieurs années nos réponses aux besoins des populations. La signature et le déploiement des conventions territoriales globales avec les Epci en est une belle illustration. L'ensemble du département est désormais couvert.

Le point d'orgue de cette année est la signature du Schéma Départemental des Services aux Familles 2022-2026 qui illustre la démarche partenariale de la Caf et le maillage territorial engagé. Nous sommes présents auprès de tous les acteurs pour les soutenir dans leur volonté de maintenir et développer une offre adaptée, dans nos domaines de compétence

Au cœur de l'action

Cette année 2022 a été marquée par le renouvellement du Conseil

Arrivé en avril 2023 à la direction de la Caf du Puy-de-Dôme, je n'ai pas vécu cette année 2022 aux côtés des équipes qui ont porté l'activité. C'est avec une grande fierté que j'ai rejoint cet organisme reconnu au sein de la branche Famille et par ses partenaires locaux pour sa vitalité et son professionnalisme.

Ce rapport permet de partager avec vous les temps forts d'une

d'Administration, qui portera pendant quatre ans les politiques de l'organisme.

En interne, la Caf poursuit sa mutation éco-responsable en encourageant les comportements et initiatives dans ce sens. Les forfaits mobilités douces, les collectes d'objets usagés et recyclables effectuées au profit d'associations, la mise en place du plan de sobriété énergétique : autant d'occasions d'impliquer chacun au quotidien et de rappeler que nous n'avons qu'une planète.

Alain ROCHETTE
Président

année riche pour la Branche et notre Caf. Je vous invite à le lire : il vous apportera une vision complète de nos champs d'intervention et de nos missions, accomplies grâce à l'engagement des équipes et des administrateurs. Je tiens ici à les en remercier et à saluer le travail réalisé par chaque acteur.

Jean-Charles CHAMBOST
Directeur

Les temps forts 2022



Janvier - Indemnité inflation

Pour compenser la hausse des prix, une indemnité inflation de 100 €, destinée à préserver le pouvoir d'achat a été versée le 20 janvier par les Caf. Près de 28 000 puydômois en ont bénéficié.

- Mars -

Intermédiation financière



Pour faciliter la vie des familles, le Gouvernement a souhaité rendre automatique et systématique l'intermédiation financière pour tous les nouveaux jugements de divorce. Mise en oeuvre le 1^{er} mars 2022, cette mesure représente une avancée sociale et sociétale majeure qui devrait permettre de limiter les conflits entre ex-conjoints et de lutter contre la paupérisation. Dans ce cadre, la Caf du Puy-de-Dôme s'est vu confier la gestion d'un service mutualisé de plus en devenant l'une des 4 Caf pivots du réseau pour le compte bancaire unique. 9 nouveaux comptables ont été recrutés par notre organisme pour assurer la prise en charge de l'intermédiation financière des 28 Caf adhérentes (prise en charge des encaissements liés à l'intermédiation financière).

Comité départemental des services aux familles

Le comité départemental des services aux familles (Cdsf), présidé par le Préfet et co-présidé par les Présidents du Conseil Départemental et de notre conseil d'administration a été installé le 22 mars 2022. Cette instance de réflexion, conseil et proposition, regroupe 37 membres (institutions...). Il regroupe un ensemble de partenaires (institutions, associations, collectivités, représentants de professionnels ou syndicaux...) qui ont pour mission de recenser les besoins des territoires et de mettre en oeuvre les actions qui seront définies dans le Sdsf 2022-2025.



Les Semaines de la parentalité

Elles se sont déroulées du 28 mars au 10 avril 2022 avec plus de 140 événements organisés par nos partenaires sur tout le département. Les parents, en quête de partages d'expériences et de conseils, ont répondu présents au rendez-vous de cette édition placée sous le thème "Être parent que du bonheur, ou presque !"



Avril - Nouveau conseil d'administration



Le nouveau conseil d'administration de la Caf du Puy-de-Dôme pour la période 2022-2026 a été installé le 7 avril. Les administrateurs ont élu :

- Alain ROCHETTE (U2P), président
- Marie-France TARAGNAT (Cfdt), 1^{ère} vice-présidente,
- Laurent PINCHEMAILLE (Medef), 2^e vice-président,
- Nadine RUAT (Cgt), 3^e vice-présidente.

Ce conseil d'administration a notamment la responsabilité de mettre en oeuvre les orientations négociées entre l'Etat et la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2018-2022 ainsi que celles de la prochaine.

Mai - Signature de la CTG de la Ville de Clermont-Ferrand

Alain Rochette, Président du CA de la Caf du Puy-de-Dôme, et Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole, ont signé le 31 mai la Convention territoriale globale (Ctg) de la Ville de Clermont-Ferrand. Ce partenariat a pour objectif de faciliter le quotidien des familles pour toutes les questions liées à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'animation de la vie sociale, la parentalité, le logement, l'accès aux droits ou l'inclusion numérique. Pour la mise en oeuvre de ces projets, la Caf versera chaque année à la Ville une enveloppe de près de 2 millions d'euros.



Juin - Schéma directeur de l'animation de la vie sociale

Le schéma directeur de l'animation à la vie sociale (Sdavs) est arrivé à son terme le 31 décembre 2021. Afin de présenter le bilan et de valoriser la politique de développement volontariste menée ces 4 dernières années par la Caf du Puy-de-Dôme et les partenaires signataires, une journée était organisée le 23 juin 2022.



La matinée fut l'occasion de présenter le bilan Sdavs en illustrant les divers sujets par la diffusion de 10 films issus d'une mini-série produite par notre caisse "Acteurs de l'animation de la vie sociale". L'après-midi s'est poursuivie avec des tables rondes sur le thème "les effets de l'animation de la vie sociale sur le territoire". Une journée riche d'échanges à l'image de la dynamique engagée sur le département.



Septembre - Aide exceptionnelle de solidarité

Pour défendre le pouvoir d'achat des personnes modestes, une aide exceptionnelle de solidarité a été versée le 15 septembre aux bénéficiaires de l'aide au logement, du Rsa, du Rso ou de l'Aah. Dans notre département 69 200 allocataires ont perçu 100 € par foyer (auxquels s'ajoutaient 50 € par enfant à charge) pour un montant total de 8,7 M€.

Dans un second temps, cette aide a été automatiquement versée par la Caf le 15 novembre aux bénéficiaires de la prime d'activité (28 € par foyer, auxquels s'ajoutent 14 € par enfant à charge). 30 800 puydômois ont reçu cette prime pour un montant total de plus d'1 million d'euros.



- Novembre -

Relais petite enfance

La Caf et ses partenaires, dont les relais petite enfance (Rpe) se sont mobilisés pour promouvoir le métier d'assistant maternel auprès des parents et susciter des vocations.

Un livret d'informations/promotion sur le métier et une vidéo ont vu le jour. Ces supports ont été diffusés sur le territoire et ont été accompagnés d'actions de communication fortes, comme la journée des assistant(e)s maternel(le)s en novembre 2022.



Augmentation de l'allocation de soutien familial



Au 1^{er} novembre, le montant de l'allocation de soutien familial a augmenté de 50 %. Cette aide, versée par les Caf et les MSA aux familles monoparentales s'élève désormais à 184,41€ par enfant et par mois alors qu'elle était de 122,93€ précédemment. Pour rappel, l'Asf est destinée à soutenir financièrement les familles monoparentales vivant en France, pour le parent qui vit seul avec au moins un de ses enfants à charge, ainsi que les personnes qui s'occupent d'un enfant privé de l'aide d'un ou de ses deux parents.

- Décembre -

Signature du Schéma départemental des services aux familles 2022-2026

La signature du Schéma départemental des services aux familles 2022-2026 s'est tenue le 12 décembre à la Caf du Puy-de-Dôme. Fruit d'une démarche partenariale, qui réunit 37 membres, le Sdsf détermine les priorités en matière de développement et d'accès aux services en faveur des familles puydômoises pour les cinq années à venir.



Ce second schéma (après celui déployé entre 2016 et 2019) est élargi à l'animation de la vie sociale et s'inscrit en complémentarité des actions développées notamment, dans les orientations de la Caf et dans le schéma de l'enfance et de la famille du département. Il porte sur la période 2022-2026 et définit 13 engagements et 30 objectifs prioritaires.



Prime de Noël



Véritable coup de pouce pour les ménages les plus fragiles, la prime de Noël a été versée le 15 décembre à 14 400 foyers puydômoises pour un montant total de plus de 3 millions d'euros.

Sommaire



Nos chiffres clés



Zoom sur nos allocataires.....	P 11
Relation de service et délais de traitement.....	P 14
Montants et répartition des dépenses.....	P 15

Nos missions



Agir pour le développement des services aux allocataires.....	P 18
Garantir la qualité de service et l'accès aux droits.....	P 25

Notre portrait

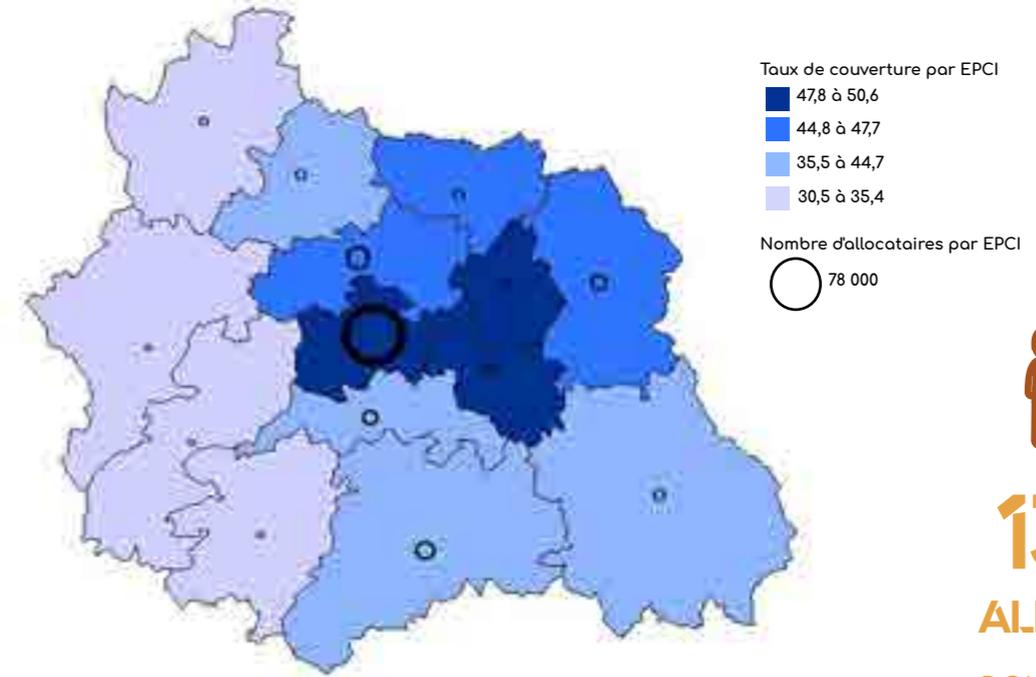


La Caf, un organisme de Sécurité sociale.....	P 29
Une entreprise engagée.....	P 31



Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population

Répartition des allocataires sur le département



138 674
ALLOCATAIRES

DONT 55 % RÉSIDENT
SUR CLERMONT AUVERGNE
MÉTROPOLE

SOIT

306 442
PERSONNES COUVERTES *
PAR UNE PRESTATION

Le nombre d'allocataires a augmenté de 0,5 % par rapport à 2021.

Le nombre de bénéficiaires de prestations légales a augmenté de pratiquement 8 % (+ 7,84 % soit 10 082 allocataires de plus) par rapport à décembre 2018.

* Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leur conjoint ou concubin et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge

Nos chiffres clés

Cette augmentation est due notamment à l'évolution des allocataires bénéficiaires de revenus "Solidarité et Insertion" (+ 32 %) et plus particulièrement les bénéficiaires de la Prime d'activité (mise en place en 2016) + 55 %.

En revanche, les bénéficiaires de "Prestations Logement" (- 9%), "Prestations d'Entretien" (- 11 %) et "Prestations naissance Jeune Enfant" (- 9 %) ne cessent de diminuer.

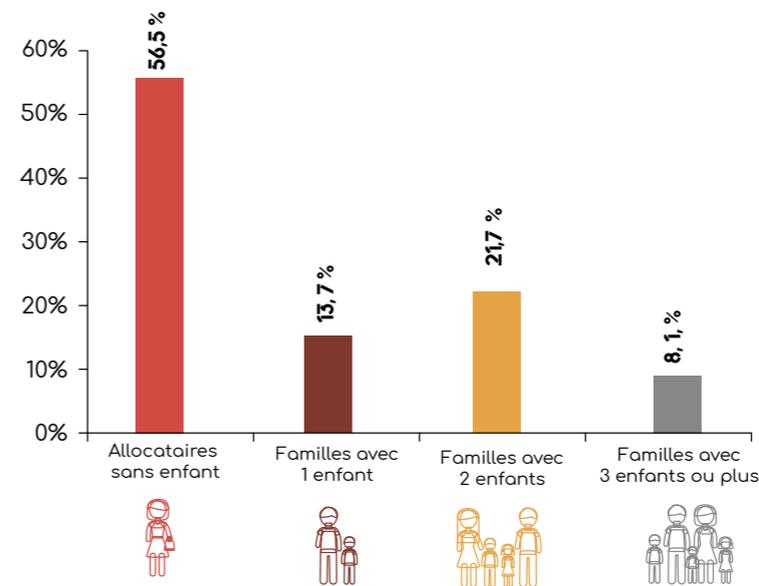
Ces diminutions s'expliquent en partie par la réforme des aides au logement intervenue en janvier 2021 et par une baisse de la natalité que l'on observe depuis plusieurs années sur notre département, même si une légère augmentation du nombre de naissances est constatée en 2022.

Ces 5 années d'évolution ont été marquées par la crise sanitaire, qui a eu des répercussions sur la typologie de nos allocataires. Nous avons constaté une hausse du nombre d'allocataires pour certaines prestations lors du premier confinement (Rsa et aide au logement).

En revanche, les bénéficiaires d'un Complément Mode de Garde ont connu une diminution qui s'explique par le confinement, le recours au chômage partiel qui ont donc limité les besoins de garde des familles. Le développement du télétravail a également un impact sur les modes de garde.

Un quart des allocataires vit en dessous du seuil de bas revenus (1 167 €). 12 % de nos bénéficiaires ont comme unique revenu les prestations versées.

Répartition des allocataires selon la situation familiale



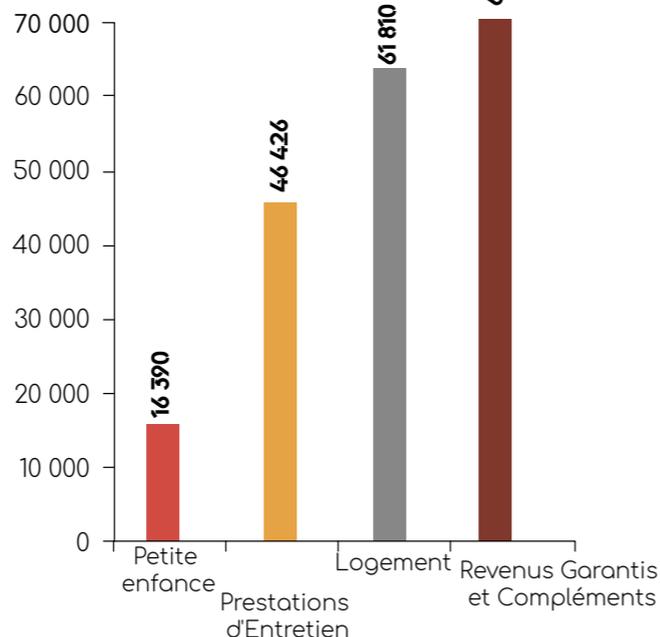
56 % de nos bénéficiaires sont des allocataires sans enfant, cette composition familiale n'a cessé de progresser depuis 2018 avec pratiquement + 16 %.

La forte proportion d'étudiants sur notre territoire peut en partie expliquer ce phénomène.

(Source statistiques bénéficiaires de prestations légales - Données semi-définitives au 31/12/2022 : FR2_1222 et FR2_1218)

Nombre de bénéficiaires par type des prestations

Détail des types de prestation
"Prestations Logement" Allocation de Logement à caractère Familial (ALF) Allocation de Logement à caractère Social (ALS) Aide Personnalisée au Logement (APL)
"Prestations d'Entretien" Allocations Familiales et complément Allocation de Soutien Familial Allocation de Rentrée Scolaire (noyau dur) Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) Allocation Journalière de Présence Parentale et complément (AJPP)
"Prestations naissance Jeune Enfant" PAJE (Primes Naissance ou Adoption, Allocation de Base, Complément Libre Choix d'Activité + prestation partagée de l'éducation de l'enfant (PreParE), Complément Mode de Garde
Prestations Solidarité et Insertion" Revenu Solidarité Active-Droit commun (généralisé et jeune) Revenu Solidarité Active Socle seulement Rsa Socle + Prime d'activité Prime activité (droit versable) à compter de 2016 Allocation Adulte Handicapé (AAH)



Un même allocataire peut être bénéficiaire de plusieurs types de prestations



Relation de service et délais de traitement



74 826

COURRIELS
ARRIVÉS



193 396
FLUX PAPIER
RÉSIDUEL

80 % DES ENVOIS SONT
DÉMATÉRIALISÉS



15 342
RENDEZ-VOUS
TÉLÉPHONIQUES

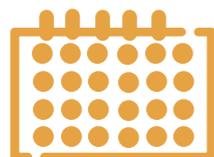
293 387
APPELS
TÉLÉPHONIQUES
REÇUS



32 378
RENDEZ-VOUS
PHYSIQUES

16 194
ACCUEILS FLUX

13 246
ACCOMPAGNEMENTS
SUR LE SITE CAFFR



12,94
JOURS
EN MOYENNE

DÉLAIS
DE
TRAITEMENT

POUR LES DOSSIERS ALLOCATAIRES

OBJECTIF COG :
15 JOURS

11,58
JOURS
EN MOYENNE

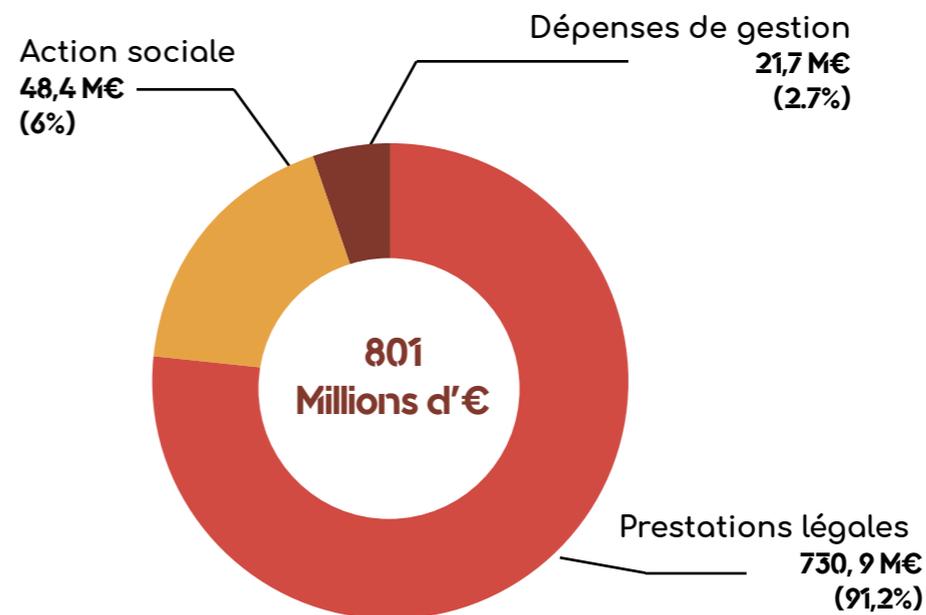
DÉLAIS
DE
TRAITEMENT

POUR LES MINIMA SOCIAUX

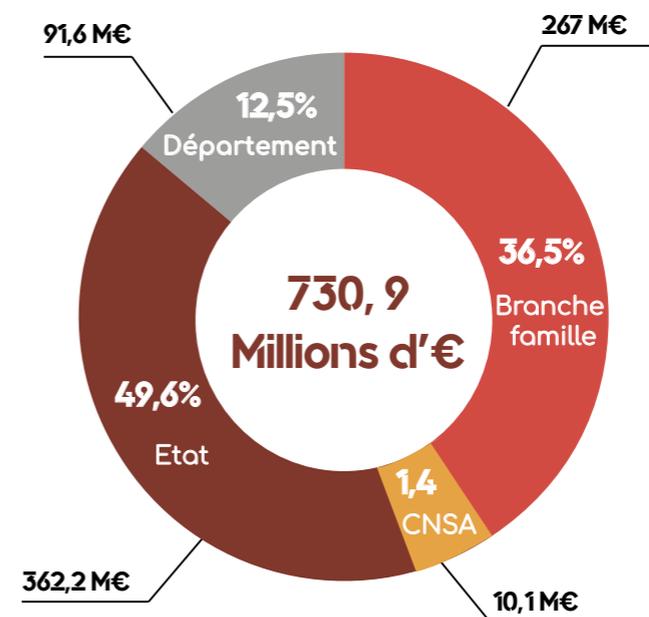
OBJECTIF COG :
13 JOURS

Montants et répartition des dépenses

Répartition des dépenses

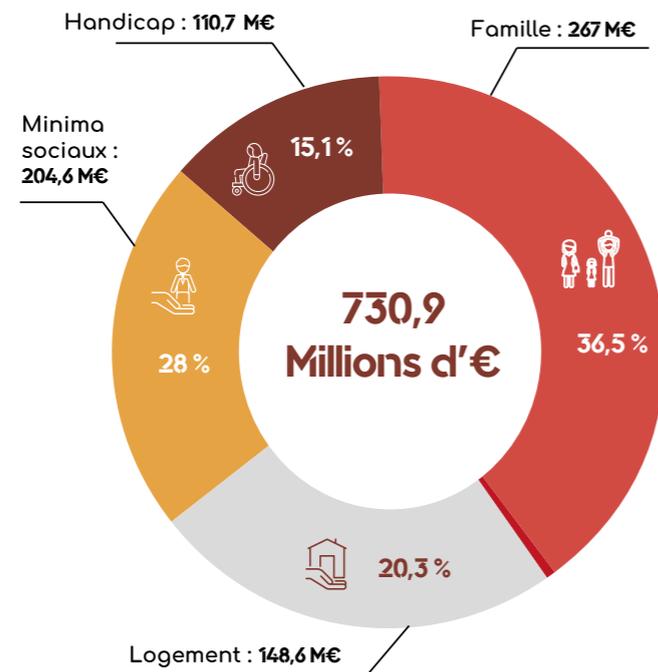


Répartition des montants des prestations légales versés au titre de :



Aux arrondis près / Source DCF

Répartition des montants versés par type de prestations légales



Aux arrondis près / Source DCF

Nos missions



Agir pour le développement des services aux allocataires



> Développer l'offre d'accueil des enfants

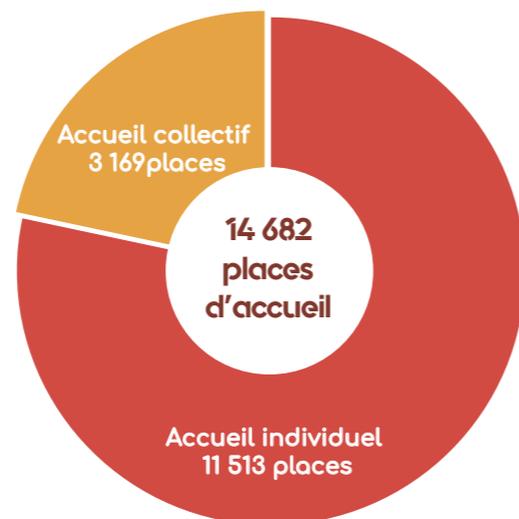


3 342
ASSISTANTS
MATERNELS

SOIT

11 513
PLACES
D'ACCUEIL
INDIVIDUEL

Nombre de places en accueil collectif



53
RELAIS
PETITE
ENFANCE

27
MAISONS
D'ASSISTANTS
MATERNELS
315 PLACES

80
PRIMES
INSTALLATION
ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S

SOIT

31 500 €

Répartition des établissements d'accueil collectif

- > **102** Eaje (en Psu) pour 2 697 places d'accueil
- > **43** micro-crèches (en Cmg) pour 472 places d'accueil



47
ACCUEILS
ADOS

117
ALSH
EXTRA-SCOLAIRES

170
ALSH
PERI-SCOLAIRES

> Aides exceptionnelles Covid aux Eaje et Mam en 2022



Aides totales 257 793 €

242 270 €
PSU

2 634 €
MAM

12 889 €
CMG



> Accompagner les loisirs, les vacances et les apprentissages



523

FAMILLES

SONT PARTIES
DANS UN CENTRE DE VACANCES

VACANCES
FAMILLES

POUR UN BUDGET DE

286 877 €



987

ENFANTS

SONT PARTIS
DANS UN CENTRE DE VACANCES

VACANCES
ENFANTS

POUR UN BUDGET DE

274 541 €



45

FAMILLES

EN ONT BÉNÉFICIÉ

VACANCES
SOCIALES

POUR UN BUDGET DE

43 278 €

source Sias

Notre organisme est partenaire de l'association **Dahlir (Dispositif d'accompagnement du handicap vers des loisirs intégrés et réguliers)**, avec la MdpH et le SDJES pour faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs sans hébergement (Alsh). En 2022, l'intervention du Dahlir a concerné 142 enfants sur le département du Puy-de-Dôme pour 122 structures d'accueil partenaires.

Depuis 2016, notre Caf est signataire d'une convention avec le **Réseau Passerelles** qui permet aux familles dont l'un (ou plusieurs) des enfants est en situation de handicap de partir en vacances avec le soutien d'une équipe spécialisée.

Ce partenariat permet aux familles de bénéficier de la prise en charge Vacaf sur une partie du coût de l'hébergement ainsi que d'un moment de répit par le biais de l'accompagnement et de la garde d'enfant(s) pendant ce séjour. En 2022, 16 familles soit 66 bénéficiaires sont parties en séjour grâce au réseau Passerelles.

La Caf accompagne au quotidien et soutient financièrement le dispositif des **Clas (contrat local d'accompagnement à la scolarité)** qui contribue à aider les enfants et les jeunes, depuis l'école élémentaire jusqu'au lycée, dans leur travail personnel scolaire.

Afin d'accompagner au mieux nos partenaires, nos équipes ont lancé en novembre un programme de formation "Pour être un AS du CLAS" à destination

des intervenants encadrant les collectifs d'enfants. Une formule qui a rencontré un grand succès avec 82 stagiaires formés.

Soutenir les jeunes dans leur accès à l'autonomie



L'appel à projets jeunes de la Caf "**Projet'oi**" pour les 12-25 ans poursuit sa lancée. 5 projets ont ainsi été soutenus en 2022.

Parmi eux, le coup de cœur 2022 concerne le projet de 8 jeunes de 12 à 19 ans de la commune de Trézioux (Billom communauté) en junior association qui ont décidé de construire un terrain de pétanque dans leur village pour développer les relations intergénérationnelles et réaliser un tutoriel pour que d'autres puissent faire de même sur leur commune. Ce projet a reçu le prix "Culture, loisirs et sports" de l'édition 2022 du du prix national InnovJeunes.



Promeneurs
du Net

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. Le dispositif des **Promeneurs du Net** permet aux acteurs de terrain de développer une présence éducative numérique dans le prolongement de l'accompagnement proposé au quotidien pour favoriser l'écoute, l'autonomie, l'apprentissage de l'esprit critique... mais aussi les faire revenir dans les structures existantes.

Le réseau des Pdn puydômois compte 81 promeneurs, dont 9 à destination des parents sur les questions relatives

à la parentalité.

La Caf propose également une nouvelle aide au fonctionnement destinée aux acteurs de la jeunesse : la **Ps Jeunes**. Ce financement a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans en finançant des postes d'animateurs qualifiés à hauteur de 50 %. En 2022, notre caisse a financé 4 nouvelles PS Jeunes (soit 9 PS jeunes au total).



271

AIDES BAFA

session générale fonds locaux

SOIT 27 081 €

165

AIDES BAFA

session perfectionnement

fonds nationaux

SOIT 15 347 €

source Sias

> Soutenir les politiques du logement

Le nombre de bénéficiaires d'aide au logement au niveau national comme local, a baissé sur la période 2018-2022 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit. Des aides, sous condition de ressources, sont versées aux personnes qui payent un loyer ou remboursent un prêt d'accession à la propriété :

- aide personnalisée au logement (Apl),
- allocation de logement familiale (Alf),
- allocation de logement sociale (Als),
- aide au logement étudiant (Ale).

La Caf propose par ailleurs un accompagnement social en cas d'impayés de loyer ou de logement indécents et des aides à l'équipement pour les foyers les plus modestes.

603
PRETS EQUIPEMENTS
MENAGERS/MOBILIERS
SOIT 508 145 €

> Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés

Pour l'édition 2022, **les Semaines de la parentalité** ont été organisées sur deux semaines. Pour ouvrir le bal Aurélie CALLET & Clémence PROMPSY, psychologues cliniciennes et fondatrices de KIDZ et FAMILY ont tenu une conférence "Être parent, que du bonheur ou presque". Dans une ambiance conviviale et pleine d'humour, elles ont apporté au public des trucs et astuces pour "survivre" à la vie de famille !

Les 140 autres animations, organisées sur tout le territoire ont également permis aux parents en quête de conseils, de clés et de partages d'expériences de déculpabiliser face à une société parfois pressante avec les parents. Preuve de son succès, la page facebook **semainedelaparentalite63** a franchi la barre des 1 500 abonnés ! Cet événement est avant tout l'opportunité de mettre en lumière les professionnels du département qui œuvrent en faveur de la parentalité.

L'intermédiation financière est devenue systématique pour tous les nouveaux jugements de divorce en 2022. À ce titre 1 925 demandes ont été traitées par notre organisme (cf. page 4).



> Contribuer à l'accompagnement social des familles

Le second **schéma départemental des services aux familles** (élargi à l'animation de la vie sociale) a été signé le 12 décembre 2022. Il est le fruit d'un travail partenarial qui réunit 37 membres signataires. Il repose sur le bilan des précédents schémas des services aux familles et de l'animation de la vie sociale ainsi que sur un diagnostic du territoire et une consultation menée auprès de 1800 familles et 200 professionnels. Véritable levier de concertation et de mobilisation, le Sdsf détermine un plan de développement pour les 5 années à venir en faveur des habitants du territoire.



Articulé autour de 13 engagements répartis en 4 axes :

- petite enfance
- enfance, adolescence
- soutien à la parentalité
- animation de la vie sociale.

Il se décline en 30 "Objectifs" décomposés en 114 actions. Il affirme le caractère universel des dispositifs et souhaite qu'ils soient accessibles à tous, dans un objectif de rétablissement d'une plus grande égalité des chances prenant en compte :

- les personnes en situation de vulnérabilité (familles monoparentales, avec parents ou enfants porteurs de handicap, allophones...),
- la diversité des territoires (quartiers politiques de la ville et zones rurales, territoires peu équipés, EPCI dont la population cumule des difficultés...).

L'animation de la vie sociale, qui est dorénavant intégrée dans le Sdsf, poursuit la dynamique enclenchée depuis 2019. On compte ainsi 21 structures fin 2022 (8 centres sociaux et 13 espaces de vie sociale (contre 7 CS et 5 EVS en 2018)).

Les Contrats enfance jeunesse ont été remplacés par un nouveau dispositif de financement national : les **bonus territoires Ctg**. Ce dispositif garantit un maintien des financements précédemment versés dans le cadre des Cej, et prévoit également des marges financières pour développer de nouveaux services. Par ailleurs, la réforme simplifie les relations financières entre les Caf, les collectivités territoriales et les gestionnaires. L'ensemble des aides au fonctionnement de la Caf sera dorénavant versé au gestionnaire dans un flux unique alors qu'aujourd'hui une partie transite par les collectivités. En 2022, 11 territoires puydômois ont bénéficié de ce bonus.

La période 2018-2022 aura été marquée par la généralisation des **Conventions territoriales globales de services aux familles (Ctg)**. Pour rappel, la Ctg est un contrat d'engagements réciproques entre les collectivités locales et la Caf dans le cadre d'une démarche territoriale partagée.

Tous les champs d'intervention de la Caf peuvent être mobilisés : petite

enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, inclusion numérique.

En 2022, 10 Ctg ont été signées (dont celle avec la ville de Clermont) portant à 21 le nombre de Ctg qui couvrent désormais 100 % du territoire puydômois.

Années de signature des CTG



Garantir la qualité de service et l'accès aux droits



> Renforcer l'accès aux droits

Le **site caf.fr** a subi une profonde refonte afin de tendre vers un objectif de sobriété mais aussi pour répondre aux attentes des usagers, avec une nouvelle présentation et des rubriques repensées pour être plus proches de leur situation :

- une présentation (couleurs, graphismes, rubriques...) revue pour une navigation plus simple en fonction de la situation de l'allocataire,
- la saisie du code postal permet d'accéder à des informations personnalisées,
- l'accès à toutes les aides de la Caf et informations sur les droits et démarches regroupées dans une seule et même rubrique,
- des contenus organisés en 5 grandes thématiques avec chacune son code couleur : vie personnelle (rose), vie professionnelle (bleu), logement (violet), handicap (vert) et accident de vie (rouge).



- Taux d'adresses mail et téléphones connus : 86 %
- Taux d'informations entrantes par voie dématérialisée (allocataires et partenaires) : 90,3 %
- Taux d'informations entrantes par voie dématérialisée (allocataires) : 77,9 %
- Taux de mails traités en moins de 48h : 92,1 %
- Délai de traitement des réclamations en moins de 10 jours : 96,9 %
- Taux de liquidation automatique : 32 %



L'année 2022 a connu l'essor du réseau des **France services**, des espaces de proximité avec des professionnels qui accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives avec la Caf, la Cnam, la Carsat... Le Puy-de-Dôme dénombrait 36 structures labellisées devenant ainsi le département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes comptant le plus de France Services.

> Renouveler la relation de service

Le taux d'informations entrantes (allocataires et partenaires) par voie dématérialisée sur les principales démarches s'établit à **89,9 %** (87,8 % en 2021). **94 %** des déclarations trimestrielles du revenu de solidarité active sont déclarées sur le caf.fr (93,3 % en 2021).

Le taux global de dématérialisation des démarches allocataires est de **77,9 %**. Environ un tiers des pièces reçues (demandes et déclarations) font l'objet d'une liquidation automatique dans le système d'information.

1 961 028
PIÈCES RÉCEPTIONNÉES
POUR LES PRESTATIONS
EN 2022

34,3 %
PIÈCES TRAITÉES
AUTOMATIQUEMENT
POUR LES PRESTATIONS

> L'intervention sociale à la Caf

Le travail social en Caf est complémentaire au versement des prestations financières et au financement d'équipements et de services en direction des familles. Il s'organise autour d'un socle national d'offres de service basé sur une approche préventive et pro-active.

Notre mission est de proposer un accompagnement aux familles allocataires confrontées à un événement de vie susceptible de les fragiliser (décès d'un parent ou d'un enfant, séparation des parents, impayé de loyer en parc privé).

Les travailleurs sociaux Caf développent une méthodologie d'intervention à la fois individuelle et collective, fondée sur une approche situationnelle et une notion de parcours de vie.

En 2022, la mise en œuvre d'actions collectives a pu reprendre son cours normal d'avant Covid. Fort du succès rencontré par la version en visio, les équipes ont maintenu la proposition de réunions "se séparer et rester parents" en distanciel sur l'année 2022.

2 247
ACCOMPAGNEMENTS
SOCIAUX RÉALISÉS EN 2022
DONT 60 % SUR LA SÉPARATION

36
AIDES
PASS PROJETS
98
AIDES D'URGENCE

1 865
RDV DES DROITS

> Prévenir et lutter contre la fraude

LA FRAUDE REPRÉSENTE
0,4 %
DES PRESTATIONS VERSÉES

818 ALLOCATAIRES
CONTRÔLÉS
SUR PLACE

PAR UN

AGENT
ASSERMENTÉ



270 585
CONTRÔLES DE
DONNÉES
ENTRANTES

DONT

250 504
CONTRÔLES
AUTOMATISÉS
20 081
CONTRÔLES
SUR PIÈCES



42

CONTRÔLES DE STRUCTURES
PARTENAIRES
DONT 11 % DE RAPPELS ET 89 % D'INDUS

86 400 €
DE RÉGULARISATION



Pour le financement des services aux familles, des contrôles sont également effectués auprès des gestionnaires de ces services (crèches, centres de loisirs...).

Source Direction comptable et financière

Notre portrait

La Caf, un organisme de Sécurité sociale, acteur départemental



Les Caf représentent l'une des quatre composantes du régime général de Sécurité sociale et constituent, avec la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), le réseau de la branche Famille, communément appelé "Allocations familiales".

Les 101 caisses départementales procurent aux familles des aides sous forme de compléments de revenus, de financement d'équipements, de suivis et de conseils. Les Caf versent à plus de 12,7 millions d'allocataires, soit 32 millions de personnes couvertes, plus de 90 milliards d'euros de prestations chaque année.

> La direction de la Caf du Puy-de-Dôme



Fabienne PLOTON,
Directrice par intérim
et directrice adjointe

Elle dispose d'une délégation générale du Directeur. Elle garantit la mise en œuvre et la supervision de l'offre globale de service aux allocataires. Durant l'année 2022 elle a assuré l'interim du Directeur en gérant le fonctionnement général de l'organisme et de ses activités.



Christèle PITOT
Sous-directrice

Elle est responsable de l'ensemble des moyens budgétaires et logistiques de l'organisme y compris de l'appui en matière de projets, d'études et statistiques et du développement durable. Elle a également sous sa responsabilité les ressources humaines.



Séverine CHAPON,
Directrice comptable
et financière

Elle est chargée de l'ensemble des opérations financières de l'organisme dont elle est personnellement et pécuniairement responsable.

> Le Conseil d'administration (titulaires)

Alain ROCHETTE - Président
 Marie-France TARAGNAT - 1^{ère} vice-présidente,
 Laurent PINCHEMAILLE - 2^e vice-président,
 Nadine RUAT - 3^e vice-présidente



MF Taragnat, A Rochette, L Pinchemaille, N Ruat pour le mandat 2022-2026

CGT Nadine RUAT
 Rémi VIGIER

CGT-FO Hervé CARRUSCA
 Hélène SEGALT

CFDT Marie-France TARAGNAT
 Pascal TISSERANT

CFTC Alifa GENEVIEVE-ANASTASIE

CFE-CGC Olivier POUTIGNAT

Il veille à la qualité du service rendu à l'allocataire et définit les moyens à mettre en œuvre au niveau local au regard de la Cog signée entre la Cnaf et l'État. Il détermine sa politique d'action sociale dans le cadre des orientations de la branche Famille.

MEDEF Laurent PINCHEMAILLE
 Nathalie ROUSSEL

CPME Sonia OUVRY
 Catherine VIGIER
 Stanislas RENIE

U2P Agnès POTHIER
 Alain ROCHETTE

FNAE Eric BRUNET

UDAF Francis DHUMES
 Eva HERILIER
 Gilles MAZA
 Christine RULLIAT

Personnes qualifiées
 Amandine BATISSE-DUVIVIER
 Bertrand LACAILLE
 Dominique CHARMEIL
 Patrice PONS

Collège employés (voix consultative)
 Jean-Baptiste FOURNIER
 Marine PINET

Collège cadres (voix consultative)
 Valérie GOURCY

Il vote les budgets de gestion administrative et d'action sociale dans les limites des crédits alloués par la Cnaf. Renouvelé tous les 4 ans, le Conseil d'administration comprend 27 membres titulaires.

Une entreprise engagée



ŒUVRENT AU QUOTIDIEN À LA RÉALISATION DE NOS MISSIONS

> La Caf, un employeur socialement responsable

Pour porter notre **responsabilité Sociale Interne**, diverses actions ont été engagées afin de répondre aux 3 objectifs :

- Veiller à l'équité de traitement et favoriser l'inclusion
- Garantir la santé, la sécurité au travail et promouvoir la QVT
- Veiller à l'employabilité tout au long de la vie professionnelle

En ce qui concerne l'équité, la Caf du Puy-de-Dôme a obtenu la note totale de 93 sur 100 pour **l'index égalité femmes/hommes**. Cet index est composé de 5 indicateurs qui mesurent notamment les écarts en termes de rémunération, de taux d'augmentation et de promotions, entre les femmes et les hommes.

93/100

**Index égalité femmes / hommes
 relatif aux écarts
 de rémunération**

Favoriser l'inclusion passe également par mieux accueillir les personnes en situation de handicap. Du 14 au 18 novembre, tout au long de la **semaine pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)**, un programme d'animations et de sensibilisation a été proposé au personnel pour dépasser nos préjugés sur le handicap : des quizz en ligne, des ateliers de sensibilisation, le lancement d'une rubrique sur la thématique handicap au travail sur notre intranet.



Le 17 novembre, nous avons renouvelé notre participation à l'opération **DuoDay** : 6 agents se sont portés volontaires pour accueillir un stagiaire et former un duo. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le personnel en levant les idées reçues sur le handicap mais aussi de permettre aux stagiaires de découvrir de nouveaux métiers.



Afin de garantir la santé, la sécurité au travail et promouvoir la qualité de vie au travail, 69 salariés ont suivi une formation incluant le **maniement des extincteurs, des exercices d'évacuation, de secourisme**.

Dans le cadre de l'organisation du travail et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, 79 agents bénéficient d'un **temps partiel** et 80% du **télétravail**.

Pour développer l'employabilité tout au long de la vie professionnelle, 80 % des salariés ont suivi une formation. Plus de 11 400 heures ont été dispensées, ce qui représente un investissement de 4, 43 % de la masse salariale.

Sensible aux enjeux sociaux et sociétaux, notre Caf s'engage au quotidien en mobilisant son personnel pour des actions porteuses de sens.

Du lundi 17 au vendredi 21 octobre, le personnel de la Caf a **chaussé ses baskets pour l'association ELA** et fait plus de **2 millions de pas ! 1 500 euros ont ainsi été reversés à l'association** qui lutte contre les Leucodystrophies.



Comme chaque année dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets et du mois de l'économie sociale et solidaire, notre Caf a organisé une collecte.



En 2022, c'était au profit de **Lunettes sans frontière** qui trie les lunettes collectées avant de les envoyer gratuitement en France à des services sociaux qui en font la demande pour des particuliers en grande précarité ou à des ONG qui partent en mission à l'étranger.

Grâce à la mobilisation des agents ce sont plus de **150 paires** qui ont été collectées.

> La Caf, une entreprise écologiquement responsable

Notre organisme est proactif sur le champ du développement durable : **tri sélectif, signature d'un plan de mobilité et mise en place d'un forfait mobilités douces, vélos et véhicules électriques pour les déplacements professionnels, recyclage des mégots de cigarettes...**

C'est au quotidien que notre Caf agit pour être plus respectueuse de l'environnement.

Depuis octobre 2022 et conformément à la demande de l'État et de la Cnaf, nous avons mis en œuvre un **plan de sobriété énergétique**.

Afin de sensibiliser le personnel, nous avons relayé la campagne de l'Ucanss, "petits gestes, grands effets". En local, de nombreux objectifs étaient déjà atteints via des mesures engagées ces dernières années mais aussi grâce à notre bâtiment conçu de façon éco-responsable.



De nouvelles mesures sont tout de même entrées en vigueur : chauffage à 19° (17° les soirs et 16° les week-end), arrêt automatique des Pc et des copieurs le soir. Les efforts consentis par tous ont permis d'enregistrer une baisse de 19% de notre consommation d'électricité entre 2021 et 2022.

En plus du tri sélectif, nous organisons diverses collectes :

- les piles dans le cadre de l'opération 1 pile = 1 don pour le Téléthon (96 Kg en 2022),



- les bouchons pour l'association les bouchons d'amour qui permet le financement de fauteuils pour les personnes en situation de handicap,
- les instruments d'écriture (pour l'association SPE63),
- les cartouches d'imprimantes en partenariat avec CONIBI et la Ligue.



> Le tri en quelques chiffres



40 kg

De Verre



1,92 T

De papier

ont été recyclés



36 kg

De masques ont ainsi pu être traités grâce au contrat signé avec RECYGO



9,6 kg

De mégots ont été recyclés



380 kg

Déchets d'équipements électriques et électroniques (EEE) recyclés